

Déclarations de ministres

Des voix: Bravo!

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous dire que je ne me réjouis nullement de l'intervention que je vais faire, car tous les applaudissements des banquettes conservatrices ne sauraient dissimuler le fait que ce n'est pas un Livre blanc sur la réforme fiscale que nous a présenté ce soir le ministre des Finances (M. Wilson), mais un budget, et qu'il a violé notre longue tradition de secret du budget. Dans ces conditions, la convention et la tradition parlementaires exigent la démission immédiate du ministre des Finances.

Le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré aujourd'hui durant la période des questions que l'exposé du ministre des Finances allait être un document de réflexion exactement comme le Livre blanc du ministre de la Défense nationale (M. Beatty) était un document de réflexion. Le premier ministre et le ministre des Finances savent qu'il y a d'importantes différences entre ces documents. Le Livre blanc du ministre de la Défense invite les Canadiens à discuter d'une proposition visant à doter notre pays de sous-marins nucléaires. Ces sous-marins ne seront peut-être jamais construits.

● (2050)

A l'opposé, l'exposé budgétaire du ministre des Finances que nous venons d'entendre expose clairement dans une motion des voies et moyens que nous avons eu l'occasion de parcourir durant la séance d'information à huis clos de cet après-midi des modifications fiscales précises dont certaines prenaient effet à minuit mercredi, hier soir. Les changements fiscaux concernant les biens agricoles, les véhicules de tourisme, l'investissement dans des sociétés en commandite, la recherche et le développement, les dividendes touchés par des institutions financières, les réserves des compagnies d'assurance-vie, les assureurs multinationaux, ainsi que d'autres changements fiscaux entrent en vigueur immédiatement. Le ministre des Finances a aussi annoncé dans le discours du budget et la documentation qu'il a déposée en même que ce discours un certain nombre d'autres changements fiscaux qui interviendront ultérieurement.

Comment le premier ministre et le ministre des Finances peuvent-ils prétendre que cet exposé du ministre n'est qu'un document de réflexion? Ce que le ministre des Finances nous a présenté ce soir, c'est un budget. C'est un budget dont 31 personnes privilégiées ont eu connaissance au moins une journée complète avant sa publication officielle. Si le ministre des Finances ne comprend pas ses responsabilités dans ces circonstances, c'est au premier ministre de prendre les siennes et de démettre le ministre des Finances des importantes fonctions publiques qu'il exerce.

Des voix: Bravo!

M. Garneau: Monsieur le Président, j'estime que cette question n'a pas à faire l'objet d'un débat public. Le devoir du ministre est clair. Il s'agit de rétablir la confiance du public dans l'un des ministères les plus délicats et les plus importants de n'importe quel gouvernement. En tant qu'ancien ministre des Finances, je sais parfaitement à quel devoir de rectitude est tenu le titulaire d'un tel office. J'ai le regret de dire que le ministre des Finances, qui au fond de lui, le sait parfaitement, a commis une erreur impardonnable et qu'il doit démissionner.

Tout le monde ici sait que je ne suis pas du genre à faire de telles déclarations à la légère ou sans une bonne raison. Il est important que la Chambre examine à fond les changements fiscaux annoncés dans le budget de ce soir. Néanmoins, un débat aussi important ne peut pas vraiment avoir lieu si l'on ne fait plus confiance au ministre des Finances du Canada. Je tiens à dire au ministre que s'il n'a pas encore clairement compris ce que l'on attend de lui, j'espère au moins qu'il aura remis sa lettre de démission au premier ministre, d'ici demain matin.

Des voix: Bravo!

M. Garneau: Monsieur le Président, le ministre peut bien rire, mais il sait au fond de lui qu'il a commis une erreur, une erreur très grave, et qu'il ne mérite pas de servir comme ministre des Finances à la Chambre.

[Français]

Monsieur le Président, ce que nous avons eu ce soir ce n'est pas un Livre blanc, c'est un budget. Un budget qui comprend des augmentations d'impôt dont certaines entreront en vigueur à partir de minuit hier soir, même pas à partir de ce soir. Il y a environ 17 à 18 mesures fiscales, il y en a plus dans le discours de ce soir qu'il n'y en avait dans le discours sur le Budget de février dernier que nous avons qualifié non pas de budget mais de déclaration ministérielle. Les rôles sont renversés. Aujourd'hui, c'est un discours sur le budget qu'on nous fait. Et je pense, monsieur le Président, qu'avec ce discours sur le budget, certaines annonces ont été faites en termes de réforme fiscale.

Une voix: Nommez-les!

M. Garneau: Monsieur le Président, on me demande de les nommer. Je référerai le député à la motion des voies et moyens, il verra, elles sont toutes listées avec la date d'entrée en vigueur hier soir, à minuit.

Monsieur le Président, dans la réforme fiscale que le ministre des Finances (M. Wilson) nous présente ce soir, en dehors des mesures qui feront partie d'un vrai budget, tout est relié à une question de crédibilité. Le ministre nous dit qu'une taxe de vente va être imposée éventuellement qui sera plus juste, plus équitable pour tout le monde. Le ministre des Finances soumet que les modifications qu'il apporte au système des exemptions personnelles par des crédits d'impôt vont apporter des avantages aux contribuables canadiens. Je reviendrai sur cette question.

Mais je vais tout d'abord lui dire que sa crédibilité, dans le domaine de ce qui peut se produire dans l'avenir, n'est pas très très forte.

[Traduction]

En fait, cette réforme fiscale dépend de la confiance que l'on peut accorder au ministre des Finances. Qu'a déclaré le ministre avant les élections de 1984 au sujet des hausses d'impôt? Le 6 mars 1984, quelques mois avant les élections, il a dit, comme on peut le lire à la page 1827 du hansard:

Nous réduirions les dépenses. Nous nous garderions d'augmenter les impôts, qui sont déjà trop élevés.

M. Turner (Vancouver Quadra): Il a dit cela?

M. Garneau: Il l'a dit le 6 mars 1984.